

Objectifs à atteindre	Finalité(s)	Type de territoires concernés	Fonction stratégique
.Intégrer l'environnement à l'amont des projets	.Environnementale: contribution à la qualité du cadre de vie et à l'amélioration de la santé .Économique: possibilité de créer ou valoriser des filières .Renforcement des maillages organisationnels: échanges de savoir-faire, collaborations pluridisciplinaire .Communication : lisibilité de l'action par les projets pilotes	.Littoral .Urbain .Rural	.Correction des atteintes .Prévention des irréversibilités .Innovation

30 Développement de la Haute Qualité Environnementale (HQE)

Porteurs de projets

Cap l'Orient et communes concernées

Partenaires associés

ADEME,
Professionnels du bâtiment,
Aménageurs, SEM,
Chambres consulaires

Coût de l'opération

A définir

Origine des financements

Europe, Etat, Région,
Conseil Général,
Cap l'Orient, ADEME

Calendrier de réalisation

2002-2006

DESCRIPTIF ET CONDITION DE FAISABILITÉ :

La démarche " Haute Qualité Environnementale " s'inscrit à l'amont de la conception d'un bâtiment, d'une opération d'aménagement, voire d'une réflexion d'urbanisme. La décision de construire un bâtiment neuf plutôt que d'en réhabiliter un, le choix du terrain, sa situation vis-à-vis des réseaux (y compris transports, commerces, ...) sont autant de décisions lourdes de conséquences.

La qualité d'insertion dans le site, le contrôle climatique interne et externe, l'orientation, la protection aux vents et à l'ensoleillement d'été, l'éco-gestion énergétique, l'impact sur l'environnement et sur la santé des choix de matériaux et des techniques constructives, l'éclairage naturel, les ambiances sonores, la collecte des déchets de chantiers et de fonctionnement, la commodité de maintenance du bâtiment, son vieillissement probable, sa qualité d'usage, font partie des 24 cibles répertoriées.

Cap l'Orient sollicite le partenariat de l'ADEME pour développer la Haute Qualité Environnementale sur son territoire à travers:

- La constitution d'un groupe de travail local réunissant les compétences et fédérant les acteurs socio-économiques (architectes, industriels, économistes de la construction, aménageurs, collectivités) chargé de diffuser l'information et d'assurer des formations sur les pratiques générant le moins d'impact de l'amont à l'aval des projets

- La réalisation de cahiers des charges spécifiques adaptés aux différentes opérations menées par Cap l'Orient

- La participation à un programme d'intervention basé sur la mise en oeuvre d'opérations pilotes telles que :

- le futur siège de Cap l'Orient
- la réalisation de l'Académie Eric Tabarly

Une position de veille est à adopter pour généraliser la démarche sur de nouvelles réalisations.

AXE STRATEGIQUE

Promotion d'un environnement de qualité

Indicateurs de

- RÉALISATION : nombre de bâtiments et opérations concernés
- RÉSULTAT : économies d'énergie réalisées
- IMPACT : effet d'entraînement sur de nouvelles réalisations, nombre de visiteurs

Actions associées

Economies de flux / Ecologie urbaine / Cadre de vie

